

Capsule d'information

Destinée aux professionnels de la santé
Direction de santé publique et responsabilité populationnelle MCQ

Vol. 9 no 4

Le 10 juillet 2019

ARBOVIROSES¹

Dans ce numéro :

VNO :

- Épidémiologie
- Incubation
- Signes et symptômes
- Personnes à risque

VSC :

- Épidémiologie
- Incubation
- Signes et symptômes

ARBOVIROSE :

- Diagnostic
- Mesures de prévention
- Déclaration

Nouveauté :

- Une sérologie en 2 temps est **OBLIGATOIRE** pour le diagnostic sérologique du virus du Nil occidental (VNO) et des autres arboviroses, sinon le Laboratoire National de Microbiologie (LNM) refusera de faire l'analyse.

VIRUS DU NIL OCCIDENTAL (VNO)

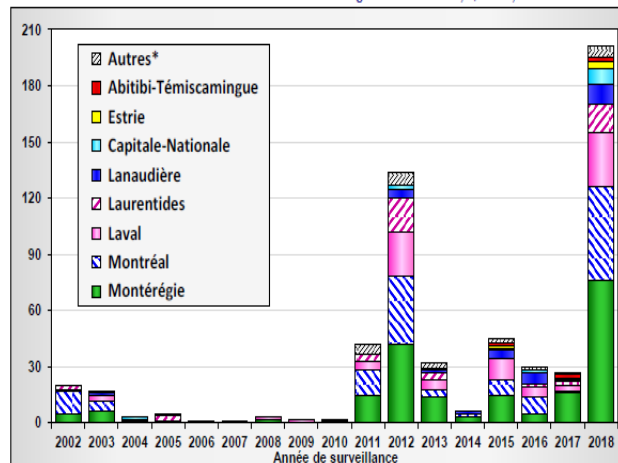
Épidémiologie : 2018, une année record au Québec !

En MCQ : 2 cas de VNO déclarés en 2018.

Au Québec :

- 201 cas en 2018 !
- Tous les cas, sauf un, ont été acquis au Québec. Le lieu de résidence est généralement le lieu le plus probable d'acquisition.
- Caractéristiques des cas :
 - 79 % des cas ont ≥ 50 ans et 56 % sont des hommes;
 - 79 % ont présenté des symptômes neurologiques;
 - 84 % ont été hospitalisés et 15 sont décédés.
- Période à risque :
 - La majorité des cas ont débuté leurs symptômes en août et septembre, mais cela varie de juin à novembre.

Nombre de cas de VNO selon l'année de déclaration et la région de résidence, Québec, 2002 à 2018



* La catégorie « Autres » comprend les régions qui ont rapporté entre 1 et 3 cas depuis 2015 (période 2015-2018), soit celles de Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie et Centre-du-Québec, Outaouais, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches. Par ailleurs, depuis le début de la surveillance, en 2002, aucun cas n'a été rapporté par les régions Côte-Nord, Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : INSPQ, données extraites de l'Infocentre le 1^{er} mai 2019.

Incubation

- 2 à 14 jours

¹ Les arboviroses sont des infections d'origine virale causées par des arbovirus qui sont des virus transmis par des insectes piqueurs (moustiques, tiques et autres suceurs de sang).

Signes et symptômes du VNO

- 80 % ne développent aucun symptôme et 20 % ont des symptômes d'allure grippaux;
- < 1 % développent une forme grave avec atteinte neurologique (ex. : méningite, encéphalite, paralysie flasque).

Personnes à risque

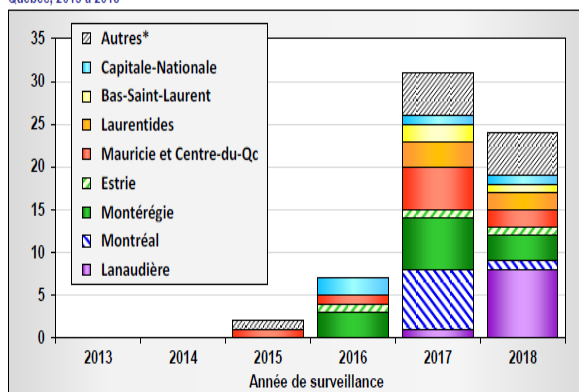
- ≥ 50 ans;
- Immunosupprimés;
- Malades chroniques.

VIRUS DU SÉROGROUPE CALIFORNIE (VSC)

Épidémiologie

- VSC comprend 17 types de virus présents dans des environnements variables. Au Canada, les plus fréquents sont les :
 - Virus de Jamestown Canyon (VJC);
 - Virus Snowshoe hare (VSSH).
- Seules les encéphalites virales transmises par arthropodes (ETA) sont des MADO au Québec.
- En MCQ :
 - En 2018 : 2 cas chez des personnes > 70 ans dont 1 décès.
- Au Québec :
 - Augmentation du nombre de cas depuis 2016.
 - En 2018 : **24 cas déclarés**
 - Tous, sauf un, ont été acquis au Québec, 58 % sont des hommes;
 - Âge variant de 4 à 89 ans; médiane d'environ 53 ans;
 - Atteintes neurologiques les plus fréquentes : méningo-encéphalite, méningite et encéphalite;
 - 80 % des cas ont été hospitalisés et 4 personnes de ≥ 70 ans sont décédées.
 - Période à risque :
 - La majorité des cas ont débuté leurs symptômes en août et septembre, mais cela varie de mai à novembre.

Répartition des cas d'ETA déclarés selon la région de résidence
Québec, 2013 à 2018



* La catégorie « Autres » comprend les régions ayant rapporté moins de trois cas depuis 2015 (période 2015-2018), soit celles de Saguenay–Lac-Saint-Jean, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches et Laval. Par ailleurs, aucun cas n'a été rapporté par les régions Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Infocentre de l'INSPQ, fichier MADO, extraction du 24 mai 2019.

Incubation :

- VJC : 2 à 15 jours
- VSSH : 2 à 15 jours

Signes et symptômes

- La majorité des cas sont asymptomatiques.
- VJC plus fréquent chez les adultes versus VSSH plus fréquent chez les enfants.
- Certains peuvent présenter des signes et symptômes variant du syndrome d'allure grippal à une atteinte du système nerveux central (atteinte diffuse ou localisée).
- Des séquelles de longue durée sont possibles : changement de comportement, difficulté d'apprentissage, déficit cognitif, etc.

COMMENT FAIRE LE DIAGNOSTIC D'UNE ARBOVIROSE ET COMMENT SE PROTÉGER?**Diagnostic**

- À considérer chez une personne avec un tableau de fièvre d'étiologie indéterminée nécessitant une hospitalisation ou d'une personne avec une atteinte neurologique aiguë surtout en présence d'un tableau clinique compatible avec une encéphalite ou méningite virale.
- **Deux échantillons sont maintenant obligatoires !**
 1. Un sérum prélevé en phase aiguë des symptômes et un autre sérum prélevé en phase de convalescence, c'est-à-dire deux à trois semaines après le premier sérum, **OU**
 2. Un sérum et une sérologie sur le liquide céphalo-rachidien (LCR)

***** Important :** Chacun des tests doit être demandé de façon spécifique (VNO, VSC, ...). L'information clinique et épidémiologique doit se trouver sur les réquisitions. L'analyse des cas avec atteinte neurologique sera priorisée par le laboratoire.

Deux échantillons sont maintenant obligatoires pour confirmer le diagnostic !

Les capsules se retrouvent sur [le site du CIUSSS MCQ](#) section Documentation/ Santé publique - professionnels

Mesures de prévention

- Vous trouverez les conseils de prévention en cliquant [ici](#) !

Quand déclarer ?

- Les infections neurologiques aiguës causées par un arbovirus sont toutes des maladies à déclaration obligatoire (MADO) par le médecin et par le laboratoire. À déclarer sur le [formulaire usuel de déclaration MADO](#).

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec**Pour joindre le professionnel de garde en santé publique (maladies infectieuses) :**

- Durant les heures ouvrables, par téléphone au : **819 693-3943** ou **1-877-693-3943** (sans frais)
- **En dehors des heures ouvrables, par téléphone au : 819-697-3333 – 0**

Déclaration par télécopieur confidentiel : 1-866-377-6236 → Lecture des télécopies durant les heures ouvrables